

ARTS PLASTIQUES

ET ÉVALUATION POSITIVE

*NOTE RELATIVE À L'EXPÉRIMENTATION CONDUITE DANS
L'ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS*

**TEXTE ADRESSÉ À MESDAMES ET MESSIEURS LES PROFESSEURS D'ARTS
PLASTIQUES.**

RAPPEL -

Cette expérimentation s'inscrit dans le prolongement de la conférence nationale menée sur le même thème et dont l'Académie a retenu quatre axes privilégiés :

- Mettre l'évaluation des élèves au service des apprentissages
- Articuler évaluation par compétences et usage raisonné de la note
- Rendre compte des acquis et des progrès, notamment aux familles
- Mieux éclairer et fonder les choix d'orientation.

ÉVALUATION « POSITIVE », QU'EST-CE À DIRE ?

Notre participation active à cette expérimentation suppose que nous soyons en mesure de situer « l'évaluation positive » dans l'économie générale d'un enseignement des Arts Plastiques. Cela nous conduit également à interroger les formes fréquentes que prend l'évaluation en Arts Plastiques, afin d'apprécier la distance qui nous sépare de cet objectif.

Notre histoire disciplinaire (cf. le document intitulé « Du dessin aux arts plastiques »¹, ainsi que les travaux de B.A. Gaillot²), nous rappelle que nous avons à

¹ Marie-Jeanne BRONDEAU-FOUR, Martine COLBOC-TERVILLE, *Du dessin aux arts plastiques, repères historiques et évolution jusqu'en 1996*, disponible sur le site de l'académie de Nantes et reproduit sur celui de l'académie d'Orléans-Tours

² Bernard-André GAILLOT, *Arts Plastiques, Éléments d'une didactique-critique*, PUF, 2012 pour la réédition.

** Certes la production de l'élève porte la trace de ses apprentissages et nous apporte de ce point de vue des indications précieuses. Cependant, faire porter l'évaluation exclusivement sur ces réalisations, en mesurer la « qualité », voire la conformité à un ensemble de canons non explicités, constitue un premier dévoiement de l'évaluation.*

** Notre discipline entretient avec ces deux termes un rapport singulier. Souvenons-nous de la place accordée à la notion « d'écart » dans les précédents programmes ; à celle qu'il convient de faire à « l'accident », voire au hasard. Et ne perdons pas de vue que l'erreur et la faute n'ont de sens que par rapport à un résultat connu et attendu, ce qui pour notre discipline ne s'entend que dans une phase d'apprentissage technique, extrêmement « fermé ».*

construire, au sein du cours d'Arts Plastiques, des capacités d'expression et de création, des postures (qui excèdent bien souvent le seul domaine artistique), autour de savoirs et de savoir-faire, dans le cadre de situations pédagogiques fondées sur une pratique éclairante. *

Ces termes, explicités dans les programmes de 2008, demanderaient un développement qu'il n'est pas utile d'insérer ici ; retenons qu'ils nous fournissent le cadre et l'esprit de notre enseignement et, par voie de conséquence, de son évaluation. Dès la présentation générale, les rédacteurs de ces programmes ont décrit un premier ensemble de « compétences artistiques ». Par souci de cohérence, chaque niveau les décline ensuite, en y associant les apprentissages visés (vous trouverez regroupées ces compétences en annexe, en un seul document, peu pratique, mais qu'il vous revient d'aménager).

L'erreur, la faute* continuent trop souvent de régler nos comportements en matière d'évaluation et d'enseignement. Il nous faut engager une réflexion sur la nature de l'évaluation ainsi que sur le rôle que nous lui assignons (nous enseignants, mais également les familles et les élèves). L'enjeu consiste, pour ceux qui entrent dans cette expérimentation (et pour les autres il peut être utile de s'y préparer), à construire, à structurer des stratégies d'évaluation qui engagent « l'élève à travailler pour apprendre et non pour « avoir la moyenne » ; des stratégies qui « servent le plus efficacement [une] finalité d'apprentissage » **et qui nous permettent de mesurer avec certitude ce que nous souhaitons mesurer**³.

Encore faut-il donc que les savoirs visés, les compétences sollicitées soient clairement identifiés. Interroger l'évaluation, c'est donc également **réaffirmer la nécessité d'une définition claire des objectifs poursuivis, des apprentissages recherchés.**

En un mot, l'enjeu consiste à passer d'un outil de classement des productions des élèves (et par voie de conséquence, des élèves eux-mêmes) à **un outil d'aide à l'apprentissage** (et à l'orientation). Non pas que le « classement » soit à bannir totalement, mais parce qu'il convient de redonner à l'évaluation **une dimension formative** qu'elle perd trop souvent, du fait de sa multiplication notamment et de son « atomisation ».

Par conséquent, il nous appartient tout autant de penser l'évaluation en elle-même, projet fécond et stimulant, que d'envisager les conditions de son efficacité. Et de ce point de vue, la place centrale qu'occupe (ou devrait occuper) **la pratique** dans notre enseignement, constitue un levier précieux. Elle permet d'instaurer une relation singulière entre professeur et élève, mais également entre les élèves et les objets d'étude. La pratique dont il question ici s'entend, rappelons-le, non comme la mise en œuvre de procédés techniques divers, mais bien comme un temps au cours duquel l'élève, engagé dans un projet à sa mesure, en gère la conduite, en éprouve la complexité, en accepte les accidents et les obstacles. Dans cette situation

³ Roger-François GAUTHIER, *Ce que l'école devrait enseigner*, Dunod, 2014.

pédagogique exigeante, exploratoire par nature, l'élève peut s'approprier les savoirs convoqués, saisir le sens qu'il convient d'attribuer à l'association d'un geste et d'une intention, d'un hasard et d'un désir. **Il est donc possible, dans cette situation spécifique d'élaborer des outils, de se fixer quelques observables, en fonction des apprentissages visés et d'en adapter le choix le cas échéant, en fonction du public ou d'un certain nombre d'élèves.**

L'évaluation est encore trop souvent conçue comme la phase conclusive d'un cours ou d'un dispositif. Elle doit trouver sa place tout au long du processus d'apprentissage (non pas systématiquement, mais selon le besoin) pour le renforcer et fournir à l'élève les repères indispensables à la conduite de ses recherches, à l'élaboration d'une réponse dont l'horizon soit l'« artistique » ; et au professeur les informations relatives au profil de l'élève.

Outil aux formes variées, l'évaluation doit réguler le dispositif ; elle peut permettre à l'élève, y compris dans le cadre d'un enseignement collectif, de repérer ce qui le concerne et ce sur quoi il peut agir.

En ce sens, la formule « évaluation positive » ne doit pas être lue comme synonyme d'un **renoncement à une quelconque exigence**, comme le signal donné par l'institution d'un laxisme généralisé, mais bien comme l'expression d'une évolution indispensable : l'école doit se donner les moyens d'apprécier (aux deux sens de ce verbe : « évaluer » et « prendre goût ») les apprentissages en cours de formation, de valoriser ceux-ci lorsqu'ils ont lieu et d'apporter à l'élève ces indications qui le concernent. Il s'agit moins de faire que le résultat de l'évaluation soit nécessairement positif, que de postuler, en professionnels de l'enseignement, **qu'une relation positive à l'évaluation, et donc aux apprentissages est vertueuse***.

** La relation naturelle qu'entretiennent les Arts avec la question du jugement devrait nous aider à mesurer combien, pour aider l'élève à progresser, à identifier ses besoins et ses forces, le jugement péremptoire est contre-productif. Les résultats d'enquêtes récentes révèlent combien le défaut de confiance entrave les élèves français dans leur relation aux savoirs et au monde.*

INDICATIONS -

Il convient, dans le cadre des démarches qui seront entreprises au sein de vos établissements, de ne pas « réduire » cette entreprise à la seule « évaluation sans note », et de lui préférer l'expression d'un « usage raisonné » de celle-ci, plus mesuré et qui autorise une plus grande souplesse dans les modalités d'organisation que vous aurez à trouver à la fois collectivement et pour chaque discipline.

Cette expérimentation interroge autant, nous l'avons vu, *la réception de l'évaluation par l'élève*, qu'elle engage une indispensable évolution des *pratiques enseignantes en la matière*. Les deux dimensions doivent être considérées si l'on souhaite tirer profit des efforts qui seront engagés.

Trois entrées concernent particulièrement notre discipline :

- Développement de l'auto-évaluation, de l'évaluation formative responsabilisant les élèves
- Évaluation sommative de fin de période facultative, avec seconde chance obligatoire si elle existe
- Pédagogie de projet et interdisciplinarité, prise en compte globale de l'élève à développer.

Le second point doit être interrogé au regard de nos spécificités horaires et pédagogiques. Il s'agit ici d'identifier ce que peut recouvrir l'évaluation sommative dans une discipline artistique, et de la distinguer d'un contrôle de connaissances de fin de trimestre qui n'aurait que peu de sens.

Lorsque vous allez construire vos outils d'évaluation, il me semble essentiel d'éviter la multiplication, la reformulation d'items ou de notions présents dans nos textes officiels. Ils constituent notre référence commune et peuvent nous fournir de précieux éléments d'observation.

Il semble possible d'envisager une description des activités des élèves, de leurs apprentissages, à partir des repères que sont : la pratique, les composantes culturelle, méthodologique et comportementale.

Enfin, une stratégie d'évaluation pourrait inclure, outre l'auto-évaluation et la co-définition des critères avec les élèves, « les démarches pluridisciplinaires, l'oral, le travail collectif, la conduite d'un projet »⁴, afin de proposer un rapport renouvelé aux apprentissages.

ANNEXE : compétences inscrites dans le **Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008**

LES COMPÉTENCES ARTISTIQUES ATTENDUES (À L'ISSUE DU COLLÈGE)

POUR LA COMPOSANTE PRATIQUE, LES ÉLÈVES SERONT CAPABLES :

- De maîtriser des savoirs et des savoir-faire préparant l'émergence d'une expression plastique ;
- De posséder des moyens pour une expression personnelle épanouie et diversifiée dont l'exigence artistique est perceptible.

POUR LA COMPOSANTE CULTURELLE ;

- De posséder les connaissances nécessaires pour identifier et situer dans le temps les oeuvres d'art,
- D'être ouvert à la pluralité des expressions dans la diversité de leurs périodes et de leurs lieux.

POUR LA COMPOSANTE MÉTHODOLOGIQUE :

- D'utiliser quelques outils d'analyse afin de comprendre le sens des oeuvres plastiques, des oeuvres architecturales et celui des images de toutes natures,

⁴ Ibid.

qu'elles soient de statut artistique ou non-artistique.

- De structurer et de réinvestir leur expérience du monde visuel et de ses représentations symboliques.

POUR LA COMPOSANTE COMPORTEMENTALE :

- D'accéder à une autonomie dans leur jugement esthétique ;

- D'être ouverts à l'altérité et responsables devant le patrimoine artistique.

COMPÉTENCES ARTISTIQUES EN FIN DE SIXIÈME

LES ÉLÈVES ONT ACQUIS UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE SUFFISANTE POUR :

- Représenter par le dessin, par la peinture, des objets observés, mémorisés ou imaginés ;

- Exploiter les qualités fonctionnelles et expressives des outils, des matériaux et des supports variés ;

- Choisir, organiser et construire des objets en deux ou trois dimensions à des fins, d'expression, de narration ou de communication.

ILS ONT ACQUIS UNE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE QUI LEUR PERMET :

- D'utiliser les fonctions de base d'un ordinateur, des appareils (photographier, scanner, imprimer) et des logiciels, de trouver des documents utiles sur Internet et d'enregistrer des données.

ILS ONT ACQUIS UNE CULTURE ARTISTIQUE PRENANT APPUI POUR PARTIE SUR L'HISTOIRE DES ARTS, QUI LEUR PERMETTRA DE :

- Reconnaître, distinguer, et nommer différentes formes de productions plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif approprié ;

- Reconnaître différents statuts de l'objet ;

- Identifier les modalités de présentation de l'objet ;

- Reconnaître, identifier et décrire quelques oeuvres d'artistes liées à la question traitée en les situant chronologiquement.

ILS ONT UN COMPORTEMENT AUTONOME ET RESPONSABLE QUI LEUR PERMET DE :

- Expérimenter (tâtonner, utiliser le hasard) et choisir ;

- Faire preuve de curiosité, accepter les productions des autres ;

- Travailler seul ou en groupe ;

- Participer à une verbalisation, analyser, commenter, donner leur avis.

COMPÉTENCES ARTISTIQUES EN FIN DE CINQUIÈME

LES ÉLÈVES ONT ACQUIS UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE SUFFISANTE POUR :

- Créer une image à partir d'éléments d'origines diverses en sachant choisir les instruments, outils, matériaux, supports, médiums ;
- Utiliser quelques pratiques conventionnelles du dessin (schéma, esquisse, croquis), des procédures techniques de la peinture et de techniques mixtes, dont le travail en volume n'est pas exclu ;
- Identifier les procédures utilisées (prélèvement, assemblage, collage) ;
- Organiser des images en travaillant le cadrage et l'échelle des plans dans une intention narrative.

ILS ONT ACQUIS UNE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE QUI LEUR PERMET :

- D'utiliser des appareils et logiciels simples à des fins de production (photographier, filmer, scanner, imprimer), de trouver des documents sur Internet, les discriminer et conserver des données.

ILS ONT ACQUIS UNE CULTURE ARTISTIQUE PRENANT APPUI POUR PARTIE SUR L'HISTOIRE DES ARTS, QUI LEUR PERMET DE :

- Discriminer différents statuts des images pour comprendre et réinvestir leurs diverses potentialités ;
- Interroger le point de vue du regardeur, le point de vue de l'auteur ;
- Reconnaître et comprendre la singularité des images d'artistes, les différencier des images de communication et de documentation ;
- Connaître quelques productions artistiques patrimoniales et contemporaines et repérer des créations artistiques dans leur environnement quotidien.

ILS ONT UN COMPORTEMENT AUTONOME ET RESPONSABLE QUI LEUR PERMET DE :

- Expérimenter, choisir et prendre des initiatives ;
- Faire preuve de curiosité, comprendre les productions des autres ;
- Travailler en équipe ;
- Participer à une verbalisation, écouter et accepter les avis divers et contradictoires, argumenter, débattre, contribuer à la construction collective du sens porté par les réalisations de la classe ou des œuvres.

COMPÉTENCES ARTISTIQUES EN FIN DE QUATRIÈME

LES ÉLÈVES ONT ACQUIS UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE SUFFISANTE POUR :

- Élaborer des plans et les monter en séquence, évaluer le degré de virtualité

des images, différencier et utiliser des images uniques, sérielles ou séquentielles et utiliser, de façon pertinente, le vocabulaire technique, analytique et sémantique des images ;

ILS ONT ACQUIS UNE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE QUI LEUR PERMET :

- D'exploiter les appareils à des fins de création et de diffusion, d'utiliser quelques fonctions avancées de logiciels, de faire des recherches avancées sur Internet et partager des données.

ILS ONT ACQUIS UNE CULTURE ARTISTIQUE PRENANT APPUI POUR PARTIE SUR L'HISTOIRE DES ARTS, QUI LEUR PERMET DE :

- Saisir les enjeux des dispositifs de présentation, diffusion et perception des images, citer des oeuvres qui questionnent le rapport des images à la réalité, situer les images dans leur réalité temporelle, géographique, sociologique au regard de repères culturels communs.

- Différencier images matérielles et immatérielles ; uniques et reproductibles ; distinguer et utiliser et nommer divers médium : photographie, vidéo, peinture, dessin, gravure, infographie, connaître les principaux termes du vocabulaire spécifique de l'image ; - ---- Décrypter certains codes des images et les utiliser à des fins d'argumentation.

ILS ONT UN COMPORTEMENT AUTONOME ET RESPONSABLE QUI LEUR PERMET DE :

- Prendre des initiatives, organiser et gérer un travail, savoir travailler en équipe, conduire un petit groupe ;

- Faire preuve de curiosité envers l'art sous toutes ses formes ;

- Participer à une verbalisation, écouter et accepter les avis divers et contradictoires, argumenter, débattre, contribuer à la construction collective du sens porté par les réalisations de la classe ou des oeuvres.

COMPÉTENCES ARTISTIQUES EN FIN DE TROISIÈME

LES ÉLÈVES ONT ACQUIS UNE EXPÉRIENCE ARTISTIQUE SUFFISANTE POUR :

- Prendre en considération, dans une production artistique, les données physiques d'un espace plan (longueur, largeur, proportions) ;

- Associer différents modes de traduction de l'espace dans une production ;

- Réaliser une production artistique qui implique le corps (geste, mouvement, déplacement, positionnement. dans l'espace) ;

- Produire du sens en disposant des objets, des matériaux, des volumes dans un espace déterminé ;

- Prendre en compte le lieu et l'espace comme éléments constitutifs du travail

plastique ;

- Transformer la perception d'un espace (représenté naturel ou construit).

ILS ONT ACQUIS UNE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE QUI LEUR PERMET :

- De mettre en oeuvre les matériels et différents logiciels à des fins de création, d'exposition, de présentation, d'exploiter Internet de manière critique, de diffuser et publier des données.

ILS ONT ACQUIS UNE CULTURE ARTISTIQUE PRENANT APPUI POUR PARTIE SUR L'HISTOIRE DES ARTS, QUI LEUR PERMET DE :

- Expérimenter de façon sensible l'espace des oeuvres, l'espace de l'architecture ;

- Connaître des termes spécifiques aux arts plastiques, à l'architecture, aux arts du spectacle ;

- Connaître des oeuvres, tant patrimoniales que modernes et contemporaines, des artistes, des courants emblématiques de la relation espace et spectateur ;

- Appréhender les créations artistiques et architecturales de leur environnement au regard des acquis culturels développés en classe.

ILS ONT UN COMPORTEMENT AUTONOME ET RESPONSABLE QUI LEUR PERMET DE :

- Concevoir et conduire un projet, l'évaluer ;

- Faire preuve de curiosité et d'esprit critique envers l'art sous toutes ses formes ;

- Travailler en équipe, animer un groupe ;

- Analyser, argumenter, critiquer, participer à la verbalisation, écouter et accepter les avis divers et contradictoires, en rendre compte.